

Les logiciels libres – Aspects juridiques

Présentation au Forum du CETIC
Jeudi, 13 mai 2004

Daniel Quintart
Avocat
daniel-quintart *arobas easynet point be*

Plan

- ? Les licences de logiciel libre
 - ? BSD
 - ? GPL
 - ? Mozilla Public License
 - ? Le droit
 - ? La propriété intellectuelle
 - ? Les contrats
 - ? La responsabilité
 - ? Les défis
-
-

Les quatre libertés (FSF)

- ? La liberté d'exécuter le programme
 - ? La liberté d'étudier le fonctionnement du programme et de l'adapter à vos besoins
 - ? La liberté de redistribuer des copies
 - ? La liberté d'améliorer le programme et de publier vos améliorations
-
-

Les licences de logiciel libre

- ? BSD (libertaire)
 - ? GPL (gauche d'auteur)
 - ? Mozilla Public licence (semi-libertaire)
-
-

Le droit

- ? La propriété intellectuelle
 - ? Les contrats
 - ? La responsabilité
 - ? ...Et leurs aspects internationaux...
-
-

La propriété intellectuelle

- ? Les droits d'auteur
 - ? Les secrets d'affaire
 - ? Les marques
 - ? Les brevets
-
-

Les contrats

- ? L'offre
 - ? Le consentement
 - ? Les contrats règlementés
 - ? Les contrats avec les consommateurs
-
-

La responsabilité

- ? La responsabilité civile
 - La responsabilité contractuelle
 - ? Qualité du logiciel et dommage
 - ? Garantie contre les vices cachés
 - ? Garantie contre les évictions
 - La responsabilité non-contractuelle
 - ? L'obligation générale de prudence
 - Hors contrat et Pré-contractuelle
 - ? Les régimes particuliers de responsabilité
 - ? La responsabilité pénale
-
-

Les défis

- ? Mieux appréhender l'immatériel
 - ? Mieux définir les oeuvres dérivées
 - ? Adapter le droit à la création transnationale
 - ? Accueillir les protections alternatives des consommateurs
 - ? Renouveler l'approche juridique de l'acte gratuit
 - ? Diffuser les bonnes pratiques juridiques
-
-